



VERSAILLES

Porchefontaine

Conseil de quartier

Conseil de quartier du 14 septembre 2010
COMPTE-RENDU

Etaient présents :

Martine Schmit, Présidente, Michel Lefèvre, Vice-président

Collège des associations

Arielle Breyer-Damery pour la PEEP, Xavier Bloch pour l'ALEPP, Xavier Barthes pour Fontaine de Gaïa et Nadia Vargas, présidente de Fontaine de Gaïa, Nicolas Etiévant pour le CLAP 53, Marie-Madeleine Hooge pour RESP, Stéphane Chambris pour l'association des commerçants de Porchefontaine ACAPV

Collège des élus

Antoine Divan, Jean-Philippe Leroy, Jean-Paul Neveux, Christian Rey-Renaux, Laure Dispan de Floran, Isabelle Lallemand, Caroline Prouff, André Montialoux, Francis Flamand

Collège des Personnes désignées

Pierre Arnaud, Marie-Christine Claraz, Simone Prost, Janine Meurin, Dominique Walgraeve, Francis Naudin

Absents excusés :

David Crépy, Thomas de Wailly, Danièle Legué

Bernard Jacob pour l'Ordre de Malte, Bernadette Perrutel pour Sesakinoufo, Madame Bonnafond pour SOS Victimes 78, Agnès Savignac pour VEI.

Invités :

Kathy Vanstaevel, directrice de la Maison de Quartier.

- : -

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation du programme et du projet de la Maison de Quartier par sa Directrice,
- Présentation des bilans des actions (demandes, réalisations, en attente) des différentes commissions,
- Evènement du 18 septembre 2010 à Porchefontaine,
- Calendrier des prochains Conseils et Commissions,

Mairie de Versailles – Cabinet du Maire

Référence à rappeler : - Affaire suivie par : Martine SCHMIT et Michel LEFEVRE

Tél. : 01 30 97 81 69 - Fax : 01 30 97 84 94

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

- Nuisances sonores,
- Informations – Réponses aux questions,
- Questions diverses.

1) Adoption du procès-verbal du conseil du 15 juin

Le compte-rendu du dernier Conseil est adopté.

2) Présentation du programme et du projet de la Maison de Quartier de l'année 2010-2011

Par Katy Vanstaevel :

- Inscriptions aux ateliers payants 2010-2011 : elles se sont beaucoup mieux passées que l'an passé. Celles-ci se sont déroulées en deux temps, le premier sur 10 jours pour les réinscriptions des cours de musique individuels et le second en un après-midi avec une nocturne pour les cours collectifs.

- Projet d'animation globale ayant obtenu l'agrément CAF d'une durée de 4 ans (voir compte-rendu du 12 décembre dernier)

- Famille, enfance, jeunesse et seniors : la maison de quartier concerne toutes les tranches d'âge. Néanmoins on constate que la tranche des 16-25 ans est peu représentée. Par contre, on constate une augmentation de la fréquentation des 6-17 ans notamment pendant les vacances. Les activités proposées permettent d'engager un travail d'accompagnement des familles notamment à travers le dispositif d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ou encore les mercredis de Porchefontaine. A noter que les familles du quartier des Chantiers fréquentent particulièrement la maison de quartier de Porchefontaine et la bibliothèque pendant les vacances.

- Orientations pour la rentrée 2010-2011 : Thème retenu « L'art et la matière » projet « Matière à réfléchir » (CLAS), travail avec les associations (à titre d'exemples : l'ALEPP : cours de cuisine, promenade olfactive et gustative le mardi de 20 h à 22 h 30, le RESP : ateliers). L'office du 1er étage a fait l'objet d'une très belle restauration pendant les vacances ; il s'agit de la salle du personnel aménagée en office et mise ponctuellement à disposition d'associations selon les projets.

- Mise en place d'un panneau d'affichage à l'entrée de la maison de quartier sur la rue Yves le Coz indiquant les horaires de la maison, du multi-accueil et de la bibliothèque ainsi que l'affichage des évènements du quartier et de la salle Delavaud.

- Présentation du guide des maisons de quartier pour la saison 2010-2011 qui est à la disposition de tous les habitants pour les activités régulières.

La programmation de la salle Delavaud est disponible à tous et à transmettre sans modération...

3) Bilan des actions des commissions

a) Commission « Stationnement et Circulation »

Sujets abordés :

- Stationnement courte durée : ont été demandées deux bornes 15 minutes supplémentaires rue Yves le Coz, l'une devant la maison de quartier, l'autre à proximité de la Poste. Accord de principe obtenu pour le premier, avec création d'une place payante supplémentaire dégagée par le déplacement de la place handicapée. La réponse pour une deuxième borne 15 minutes située près de la poste sera relancée en fonction du projet lié au bus B.

- Déplacement de la place handicapée rue Coste (près pharmacie et cabinets médicaux en accord avec les activités et commerces proches) : obtenu afin qu'elle soit d'un accès plus facile.

- Rue Rémont : présentation aux services techniques le 2 mars. Idée : mise en place d'un feu permettant une circulation alternée et éventuellement d'une barrière limitant la hauteur des véhicules pouvant entrer dans le quartier. Le rond point des grands chênes aurait été redessiné afin de permettre le demi-tour des camions. Il est rappelé que les services techniques, consultés, ont apporté des réponses défavorables aux projets de mise en place soit d'un feu alternatif en haut de la rue Rémont, compte tenu de distances de voirie trop longues, soit d'une barre limitant la hauteur des véhicules entrant dans le quartier, compte tenu des autocars qui desservent notamment le centre de loisirs, des véhicules desservant le centre équestre et de l'accès pompiers. En revanche, une meilleure signalisation pour camions et voitures à la sortie de l'A86 a été réalisée : un nouveau panneau Versailles Centre a été posé mais un peu petit par rapport à Versailles Porchefontaine.
Il faut un panneau interdit 3,5 T. Il avait été aussi demandé un panneau, à l'angle des rues Rémont et Berthelot, indiquant pour les poids lourds une aire de retournement possible devant le camping : à relancer de toute urgence car des camions de plus de 3,5 T continuent d'arriver au carrefour et connaissent les sempiternelles difficultés de tourne à gauche, conduisant à endommager les barrières ainsi que les clôtures des jardins riverains.

- Angle rue Rémont/ Chemin du Cordon : demande réitérée de suppression de places de stationnement (remplacées par des quilles plastiques) pour permettre aux gros camions/autocars qui doivent quitter le quartier de négocier le virage ; non réalisé.

- Prolongement de la ligne B : le projet avance et s'oriente a priori vers le déplacement du point de régulation et /ou véritable arrêt, place Louis XIV côté voie de chemin de fer. Le Conseil de quartier souhaite la mise en place d'un arrêt, soit la possibilité de montée/descente en bas de la rue Yves Le Coz.

- Navettes inter-quartiers : il serait intéressant de disposer de navettes pour permettre aux habitants d'autres quartiers (par exemple de Montreuil ou de Saint-Louis) d'accéder au stade et à des habitants de Porchefontaine de rejoindre la gare de Montreuil. Par ailleurs, il est constaté que les liaisons Porchefontaine vers Saint-Louis sont difficiles, ce qui est dommageable en raison de la présence notamment de nombreux établissements scolaires dont un lycée, le conservatoire etc.... Faut-il envisager des bus supplémentaires O et BAK ou des navettes minibus ? Ces sujets seraient à approfondir avec d'autres conseils de quartier.

- Aménagement de l'avenue de Porchefontaine pour la doter d'une piste cyclable : un constat accompagné d'un cahier des charges établi en lien avec la commission espaces verts a été envoyé aux services techniques de la voirie. Une réunion est fixée le 15 septembre.

- Contre-sens de la rue Molière dédié à la Poste : ce contre sens est dangereux. Une demande a déjà été faite pour soit le supprimer soit le matérialiser avec des bornes. Les services techniques ont précisé que les bornes gêneraient la circulation. La commission attire une nouvelle fois l'attention sur la dangerosité du système.

- Eclairage sécurisant le passage piétons sous le pont du SNCF avenue de Porchefontaine : réalisé.

b) Commission « Commerces et Développement économique »

- Immeuble Bouygues rue Yves le Coz : il est précisé par un conseiller qu'il n'y a pas de possibilité de stationnement dans le garage en sous-sol à cause de la présence d'eau. Les voitures des habitants de l'immeuble stationnent donc dans les rues alentour. Si tel est le cas, le Conseil de quartier demande instamment une intervention pour assainir l'immeuble.
- Les commerces en bas de l'immeuble ne sont pas occupés à cause du coût du loyer. Il est très dommage que ces boutiques restent vides, n'y a-t-il pas un risque de non-occupation. Martine Schmit précise que l'ouverture d'un restaurant japonais est toujours d'actualité, une modification de l'aspect extérieur futur a été demandée par le service urbanisme, ce qui pourrait expliquer le retard d'aménagement.
- L'aire de livraison devant le Reinitas a été refaite.
- Idée de lancement d'un questionnaire sur l'implantation des magasins en fonction des attentes des habitants du quartier. Problème : on peut difficilement intervenir sur le choix des magasins.
- Marché de Porchefontaine : les prix élevés, particulièrement des fruits et légumes, qui y sont pratiqués font fuir les clients. Martine Schmit rappelle que les commerçants ont l'obligation de venir deux fois par semaine et que le marché du mercredi connaît une baisse de clientèle, celui du samedi étant assez actif, alors que les charges financières sont les mêmes pour les commerçants sur les deux jours. Elle attirera cependant à nouveau l'attention de leurs représentants lors de la prochaine commission des halles et marchés alimentaires à laquelle elle participe.

b) Commission « Espaces Verts »

- projet jardin de la Poste : conforme aux attentes, prise en compte de la déclivité du terrain, choix des bancs..., mais la barrière qui brise la visibilité, n'est pas très esthétique et donne l'impression que le jardin est fermé. Les gens n'y vont pas facilement. Les plantations sont différentes du projet présenté. Pas d'aménagement du mur côté immeuble Erignac. Le budget a été respecté, des économies ont même été réalisées ce qui a permis d'avoir des grilles plus conformes aux attentes.
- horaires d'ouverture des parcs et jardins très variables : on peut se retrouver enfermé dans le parc des Nouettes ou bloqué devant une grille comme passage Ploix vers la gare des Chantiers. Pour celle-ci, ne pourrait-on peut demander au gardien du stade des Chantiers de s'occuper de son ouverture. Il est important que les horaires soient indiqués aux différentes portes.
- Fontaine des Nouettes : quels aménagements envisagés ? Tronc de l'arbre mort à évacuer, sans dessouchage. Remerciements à Madame Chantal Lefèvre pour le placement très judicieux des spectateurs pendant le spectacle du mois Molière.
- Poste électrique rue Rémont : ce poste électrique dont la porte est laissée ouverte, sert de toilettes publiques, ce qui représente un danger certain au-delà du désagrément pour les riverains. A quand des toilettes publiques pour éviter ce problème ?
- Matérialisation des entrées du quartier par un aménagement vert afin de les améliorer (entrées du quartier : haut et bas rue Y Le Coz, haut rue Albert Sarrault et avenue de Porchefontaine)
- Aménagement de la place du marché : projet prioritaire à retravailler.

Ces deux projets (aménagement place et entrées du quartier) feront l'objet de propositions qui seront soumises aux services concernés.

c) commission « Urbanisme »

Chantiers en cours :

- Evolution du découpage du quartier : les zonages suivants ont été étudiés : électoral (conseil de quartier), des groupes scolaires et des paroisses. Il reste à finaliser les propositions.

- Permis de construire demandés ou obtenus : les annonces de permis de construire ne sont pas systématiquement mises à jour sur le site de la mairie. La Commission souhaite qu'une communication - même limitée - soit mise au point (par exemple sans le nom des demandeurs) pour pouvoir identifier les projets qui peuvent avoir des incidences sur le quartier. Elle pourrait comprendre : l'adresse, le contenu du projet, la SHON autorisée, les dates d'accord ou de refus, le n° de dossier. Ceci éviterait des difficultés liées à la confidentialité des données évoquées lors de la rencontre avec Michel SAPORTA, Maire-Adjoint en charge de l'urbanisme.

- Le permis de construire délivré à l'angle de la rue des Célestins et de la rue Rémont a été étudié. Ce projet affiché comme «maison individuelle», d'une SHON de 2331 m2, semble à la lecture des plans conduire à la réalisation de plusieurs (3) appartements. Il est certes conforme au PLU mais conduit à une densification du quartier.

Il semble important de limiter ce type d'évolutions dans le quartier, ce qui sera demandé lors d'une révision globale du PLU.

- Travaux à la gare de Porchefontaine : la commission a reçu le permis et l'étudie. Le projet n'est pas encore affiché.

d) Commission « Communication »

Réalisation de l'affiche et des tracts pour convier les habitants aux inaugurations du jardin et de l'exposition photos suivies d'interventions à la Maison de Quartier prévu le 18 septembre. Remerciements à Laure Dispan de Floran.

e) Groupe de travail Talus SNCF

Le questionnaire est prêt et sera transmis pour avis à tous les membres du conseil le 15 septembre qui ont 8 jours pour le retour. La diffusion dans les boîtes aux lettres des riverains se fera aux alentours du 15 octobre. Les réponses des habitants sont attendues pour début novembre. Une réunion publique est envisagée fin novembre à la maison de quartier. Un certain nombre de questionnaires seront disponibles à la maison de quartier pour les habitants non-riverains qui souhaiteraient répondre et participer à l'enquête.

4) Manifestation du 18 septembre

Déroulement prévu :

- 16h : Spectacle théâtral donné par la Compagnie des Arts du Spectacle de Carlo Boso, square Lamôme

- 17h15 : rassemblement square Lamôme au son de la fanfare «Beautiful People Fanfare-Club » (dont l'un des membres habite Porchefontaine)

- 17h 30 : inauguration du jardin par François de Mazières

- Puis déplacement au son de la fanfare vers l'expo photos inaugurée par M. le Maire sous le pont de l'avenue de Porchefontaine, photos extraites de la brochure « Porchefontaine au coin de la rue » réalisée par les Archives Communales.

- Nouveau déplacement au son de la fanfare vers la maison de quartier, entrée par la porte principale permettant de découvrir l'exposition « Versailles en perspective » puis Salle Delavaud où se succèderont les interventions de :

- . François de Mazières
- . Corinne Hubert, directrice des Archives Communales,
- . Simone Prost (5 à 7 mn), ancienne Présidente du Conseil de quartier
- . M. Claude Dutrou (5 à 7 mn), co-auteur de Versailles, sept siècles de l'histoire du quartier de Porchefontaine, par vidéo
- . L'Echo des Nouettes (5 à 7 mn : histoire et vocation du journal)
- . M. Georges Ramain (5 à 7 mn) ouverture sur le monde entier
- . Chorale Saint-Michel.

- l'après-midi s'achèvera avec le verre des Porchifontains, anciens et nouveaux, dans le jardin de la maison de quartier (sauf si le temps ne le permettait pas).

Des badges les identifiant seront remis aux membres du Conseil.

5) Calendrier des prochains Conseils et permanences du Conseil

Calendrier des conseils : Mardi 9 novembre, Mardi 11 janvier, Mardi 8 mars

Permanences : deuxième samedi de chaque mois de 10 h à midi :

- Samedi 9 octobre : Antoine Divan, Caroline Prouff, Laure Dispan de Floran et Pierre Arnaud
- Samedi 13 novembre : Martine Schmit, Marie-Madeleine Hooge, Michel Lefèvre
- Samedi 11 décembre : Jeanine Meurin, Jean-Paul Neveux.

6) Nuisances sonores

Caroline Prouff souhaite engager une action sur les nuisances liées au trafic des hélicoptères. Plusieurs membres du Conseil y sont favorables.

7) Informations diverses

Des travaux de réfection des chaussées débutent rues Molière et Corneille entre les rues Albert Sarraut et Yves Le Coz, par mise en œuvre d'enduits coulés à froid. Les riverains sont avertis par courrier du 14 septembre

La rue de la Chaumière, en très mauvais état, a été retenue parmi les rues prioritaires pour leur réfection.

Résidence des Célestins : réfection de la voirie 16 rue Delly après abattage de 2 arbres dont les racines l'avaient fortement dégradée et replantation de nouveaux arbres.

Plusieurs membres du Conseil déplorent les travaux de voirie effectués devant l'école de la rue Yves Le Coz le jour de la rentrée.

- :- :-

Fin du conseil 23 heures.